



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

NOTE CONCEPTUELLE

Débat de haut niveau de la centième session du Conseil

Introduction et fondements

La centième session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui se tiendra du 5 au 7 décembre 2011, coïncide avec le soixantième anniversaire de l'Organisation. Cette session, qui comprendra un débat de haut niveau les 6 et 7 décembre, a pour objectif de faire avancer la réflexion collective sur la façon dont les Etats Membres de l'OIM, en leur qualité de propriétaires de l'Organisation, peuvent relever au mieux le défi fondamental consistant à élaborer des politiques et des mécanismes qui garantissent des migrations humaines, ordonnées et équitables dans le respect de la souveraineté nationale concernant les mouvements de populations tout en tenant compte et en facilitant le désir immémorial de l'homme de migrer pour améliorer ses conditions de vie.

Le débat de haut niveau offrira aussi aux Etats Membres et observateurs l'occasion de se pencher sur des questions migratoires particulières ainsi que sur les chances et les défis en la matière, et d'examiner des recommandations plus larges axées sur l'avenir concernant l'action future de l'Organisation. Le 5 décembre, la veille du débat de haut niveau, le Directeur général de l'OIM, William Lacy Swing, présentera l'« Etat de l'Organisation », dans lequel il passera en revue la croissance et l'évolution de l'OIM en même temps que la complexité toujours plus grande du phénomène migratoire, les besoins des Etats Membres et les défis institutionnels émergents. L'Administration a à cœur de connaître le point de vue des Etats Membres sur la situation actuelle de l'Organisation, et sur les moyens qui permettraient de la renforcer afin de préserver sa grande efficacité ainsi que son utilité face à leurs besoins et à ceux des migrants.

Le débat de haut niveau de la centième session du Conseil est le point culminant d'une année au cours de laquelle divers événements spéciaux et mesures de sensibilisation ont été organisés dans le monde entier pour commémorer les soixante ans de l'OIM (on trouvera de plus amples informations à l'adresse <http://60years.iom.int/en/welcome.html>). Il réunira des ministres et d'autres hauts fonctionnaires gouvernementaux, d'éminents orateurs, d'illustres migrants, des personnalités de premier plan dans le domaine de la migration, et d'anciens directeurs généraux et directeurs généraux adjoints de l'OIM. Une réception spéciale organisée par le Gouvernement suisse dans la soirée du 6 décembre permettra aux délégués de dialoguer librement dans un cadre informel.

Les migrations : une tendance de fond géopolitique du XXI^e siècle

Il apparaît d'ores et déjà que le 21^e siècle sera caractérisé par une mobilité humaine sans précédent dans l'histoire. Jamais, auparavant, il n'y a eu autant de migrants dans le monde – 214 millions de migrants internationaux, auxquels il faut ajouter 740 millions de migrants internes, soit près de 1 milliard de personnes au total, ou une personne sur sept dans le monde. La migration est de plus en plus au cœur des préoccupations des Etats, alors que l'ampleur du phénomène migratoire dépasse leurs capacités à gérer seuls la mobilité humaine.

Si la révolution des transports et des communications, au siècle dernier, a sans doute déclenché ces mouvements de populations sans précédent, ceux-ci sont voués à rester une tendance de fond du 21^e siècle sous l'effet d'une conjonction de facteurs, parmi lesquels il convient de citer le rôle moteur de la révolution des médias sociaux, la persistance des déficits démographiques et des pénuries de main-d'œuvre dans la plupart des pays développés – où le vieillissement de la

population et la chute du taux de natalité supposent un accroissement de la population négatif à longue échéance – conjugués à une croissance démographique et un excédent de main-d'œuvre en constante progression dans le monde en développement.

Les récentes crises migratoires provoquées par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine ou par des catastrophes environnementales à évolution lente – par exemple, en Côte d'Ivoire, en Haïti, en Libye, au Pakistan et en Somalie, l'année dernière – ont mis en relief l'étendue des conséquences des situations d'urgence humanitaire sur les migrants et la migration. Elles ont aussi clairement montré les limites des outils et ressources existants pour gérer ces conséquences.

Défis migratoires

Le débat de haut niveau donnera également aux Etats participants l'occasion de sonder les incidences de la mobilité des populations dans le monde sur l'action des pouvoirs publics, ainsi que les difficultés que soulève la gouvernance des migrations. Les défis immédiats auxquels sont confrontés les Etats sont, notamment, le chômage et le sous-emploi des jeunes dans une grande partie du monde en développement et des pays développés – que la crise financière mondiale n'a fait qu'aggraver ; les disparités démographiques entre pays développés et en développement ; et l'hostilité largement répandue à l'encontre des migrants qui s'exprime sous la forme de préjugés, de discriminations, voire de xénophobie.

A plus longue échéance, les Etats sont notamment confrontés aux défis suivants : mettre en adéquation l'offre et la demande sur le marché du travail mondial ; gérer l'intégration des migrants et la diversité sociale à l'heure où la plupart des sociétés sont désormais multiethniques et multiculturelles ; et déterminer l'architecture internationale de la migration la plus efficace pour compléter les instruments et politiques adoptés à l'échelle nationale et régionale.

Pour aller de l'avant

Le Directeur général de l'OIM examinera ces chances et défis dans la déclaration qu'il fera sur le thème : « Etat de la migration : réalités actuelles, frontières futures », lors de l'ouverture du débat de haut niveau, le 6 décembre. Le but est de soumettre aux Etats Membres, pour examen, un ensemble de recommandations tirées en partie des conclusions du Rapport *Etat de la migration dans le monde 2011 : Bien communiquer sur la migration*, qui sera officiellement lancé lors du débat de haut niveau. Les délibérations seront enrichies par une table ronde interactive sur le thème « Voix de migrants », qui réunira un certain nombre de migrants aux trajectoires diverses qui présenteront leur histoire et, ce faisant, mettront en relief les incidences positives de la migration sur la culture, la société et l'économie mondiale.

L'Administration se réjouit à la perspective d'entendre les Etats Membres s'exprimer sur leurs préoccupations et leurs difficultés dans le domaine migratoire, et de connaître leurs points de vue sur le rôle à jouer par l'OIM pour les aider à saisir les chances et à relever les défis immédiats et à longue échéance de la mobilité humaine. A cet égard, elle invite les Etats Membres et observateurs à aborder les points suivants dans leurs remarques :

- Expériences contemporaines de la migration, y compris priorités en matière de gestion des migrations ;
- L'avenir de l'OIM sous l'angle de son mandat, de son rôle, de ses responsabilités, de ses capacités et de son utilité dans le cadre du débat mondial sur la migration.